

Allocution devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Le 1^{er} mars 2011

Ted Zettel – Fédération biologique du Canada

Mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à m'exprimer devant vous aujourd'hui sur le sujet important de la biotechnologie et de son impact sur l'agriculture et sur les aliments biologiques, du point de vue du secteur biologique.

Je m'appelle Ted Zettel et je suis de la troisième génération de producteurs laitiers de Chepstow, ici même, en Ontario. Il y a 20 ans, j'ai participé à la fondation d'Organic Meadow, coopérative agricole qui est devenue depuis une marque phare dans les produits laitiers biologiques au Canada. Je suis président de la Fédération biologique du Canada, l'organisation qui représente le secteur auprès du gouvernement canadien pour les questions de réglementation. Je siège également à la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques et j'ai préparé mes observations aujourd'hui en consultation avec le groupe de travail sur le génie génétique.

Je consacre une très grande part de ma vie à procurer de bons aliments à ma famille, à ma collectivité et à tous les gens au Canada qui veulent des produits biologiques pour leur famille. Je gagne ma vie en mettant au point des produits pour les marchés biologiques, et j'enseigne à d'autres agriculteurs les méthodes de culture et d'élevage à suivre pour satisfaire cette demande croissante des consommateurs. On compte dans le pays quelque 3 900 agriculteurs certifiés biologiques eux aussi attachés à la production biologique.

En juin 2009, le secteur biologique a assisté à la mise en œuvre du Règlement sur les produits biologiques. La nouvelle loi fédérale régit l'utilisation du terme « biologique » et exige que toute production et transformation de produits biologiques soit conforme à une norme et à un processus de vérification nationaux. Depuis, le Canada a négocié un accord d'équivalence avec les É.-U. et est en train de négocier des accords de reconnaissance de norme similaires avec l'Europe et le Japon, grands marchés biologiques du monde.

En 2008, le secteur biologique canadien représentait pour environ 2 milliards de dollars de ventes au détail (Holmes and Macey, 2010). Même si la croissance des ventes de produits biologiques a marqué le pas avec la récession de 2008, avec un taux de croissance annuelle d'environ 8 % en Amérique du Nord (contre 20 % avant la récession), elle reste supérieure à la croissance des ventes au détail de toute autre catégorie de produits alimentaires aujourd'hui. Au Canada, ce sont près de 3 millions d'acres de terres agricoles, pâturages et terres en transition compris, qui sont gérés de façon biologique.

Les ventes mondiales de produits biologiques sont passées d'environ 15 milliards en 1999 à 51 milliards de dollars en 2008 – ce qui équivaut à une croissance de plus de 300 % en moins de 10 ans! L'Amérique du Nord est le moteur de cette croissance depuis quelques années et, à présent, les produits biologiques représentent 3,5 % des ventes de produits alimentaires et de boissons. Les produits biologiques constituent un segment important de l'économie nationale et mondiale qui va continuer de croître et de séduire des millions de personnes qui souhaitent acheter des aliments produits sans produits chimiques synthétiques, en harmonie avec la nature et sans OGM.

Oui, sans OGM. L'utilisation du génie génétique est interdite dans l'agriculture biologique, et ce dans toutes les normes biologiques, dans le monde entier. Il existe certes des différences entre les pays sur la question des seuils de présence adventice, c'est-à-dire des limites permises de présence accidentelle d'éléments OGM dans une culture biologique, mais l'industrie est claire et unanime dans l'interdiction de leur utilisation intentionnelle. Nombre de consommateurs qui souhaitent éviter de consommer des produits contenant des OGM se tournent vers les produits biologiques pour cette raison – et parce que la loi n'oblige pas à signaler par des étiquettes la présence d'OGM dans des aliments, c'est vraiment la meilleure façon pour les gens d'être certains de ne rien manger qui contienne des organismes génétiquement modifiés.

Je suis donc devant vous aujourd'hui pour parler non seulement en mon nom propre, au nom de la famille et de mon entreprise, mais également au nom de centaines d'agriculteurs et de millions de consommateurs dans le pays qui souhaitent choisir des produits alimentaires biologiques et sans OGM. Pensez à nos droits, à nos choix, à nos souhaits et à nos moyens de subsistance quand vous délibérez sur les politiques qui détermineront le tour que prendra la mise au point future de végétaux issus du génie génétique au Canada.

De quoi notre industrie a-t-elle besoin pour prospérer? Que veulent les consommateurs et les producteurs de produits biologiques en ce qui concerne les OGM et pourquoi?

Tout d'abord, permettez-moi de souligner que les partisans de l'agriculture biologique sont convaincus que la meilleure technologie biologique est celle qui donne des résultats **sans** manipulation biologique. D'un point de vue historique, les manipulations génétiques telles qu'on les pratique actuellement représentent, au fond, une nouvelle frontière avec, à long terme, des conséquences pour l'environnement et pour la santé encore inconnues et sans doute dangereuses.

Les innovations biologiques les plus efficaces qui protégeront contre les mauvaises herbes, les organismes nuisibles et les maladies, qui renforceront la santé et la diversité biologiques des sols, et qui produiront des aliments nutritifs se trouvent dans les techniques de production biologique. Si vous nous posez la question, nous vous répondrons : investissez dans des recherches qui réduiront

l'utilisation d'intrants dérivés de combustibles fossiles et la dépendance à l'égard de réserves pétrolières qui s'amenuisent. Investissez dans des recherches qui réduiront l'empreinte carbone de l'agriculture et l'utilisation d'énergie. Investissez dans des recherches qui renforcent la plus précieuse de nos ressources, le sol et sa microbiologie. Nous applaudissons à la participation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à la Grappe scientifique biologique, à hauteur de 6,5 millions de dollars, car cette participation permettra de faire avancer des études essentielles dans ces domaines de connaissance. Toutes ces pistes possibles pour développer la pratique agricole consolident l'autonomie du monde agricole et contribuent à la résilience à long terme du système alimentaire.

Est-ce le cas des OGM? Non. Jusqu'ici, toutes les cultures génétiquement modifiées le sont soit pour résister à des applications chimiques (plantes résistantes à l'herbicide Roundup) ou pour intégrer un pesticide dans la plante elle-même (*Bacillus thuringiensis*). Il y a 14 ans, les OGM promettaient de réduire l'utilisation de produits chimiques, mais les études montrent qu'en fait, l'utilisation de pesticides sur le maïs et le soja continue d'augmenter (Charles Benbrook). Nous devons évaluer honnêtement l'effet des technologies issues du génie génétique sur l'agriculture. Avec la tendance à la simplification des systèmes de culture, la dépendance envers l'extérieur et l'utilisation d'intrants à forte teneur en ressources qui s'accroît avec l'utilisation de ces outils, le Canada ne se trouve pas mieux placé pour relever les défis de l'avenir.

Indépendamment des intentions actuelles ou futures en matière de modifications génétiques, les marchés biologiques et non OGM du Canada, en Amérique du Nord, en Europe et au Japon restent opposés à cette technologie qui continuera de poser un problème aux producteurs de produits biologiques et sans OGM.

Donc, les producteurs et les consommateurs de produits biologiques sont en désaccord avec les promesses de la biotechnologie. Même s'il est clair que les cultures issues de la biotechnologie rapportent beaucoup aux sociétés de biotechnologie, les avantages pour les agriculteurs ou les consommateurs sont extrêmement discutables, même à court terme. Il est clair aussi que les OGM ne rapportent rien au secteur biologique et, en fait, qu'ils sont préjudiciables lorsque des plantes génétiquement modifiées essaient dans des champs biologiques ou que des semences OGM se retrouvent mélangées à des semences biologiques.

Bien que les chiffres montrent que l'industrie biologique est solide et en pleine croissance, il reste vrai que ses ventes et les superficies qu'elle occupe sont nettement inférieures à celles des industries classiques et biotechnologiques. Le secteur biologique ne nie pas cette réalité. Cependant, nous restons fermement opposés à la production génétiquement modifiée et à l'expansion des technologies connexes. Nous sommes convaincus qu'une majorité de Canadiens partagent notre position et que, les effets préjudiciables de la modification

génétique de végétaux devenant plus apparents, l'opposition à leur utilisation continue deviendra insurmontable.

J'aimerais, par conséquent, présenter de manière succincte ce que nous considérons comme étant les **principes et paramètres de l'adoption d'une politique agricole à laquelle puissent adhérer les Canadiens.**

Ce sera une politique par laquelle notre gouvernement choisira de défendre les droits des minorités moyennant un dialogue démocratique et de protéger un secteur du système alimentaire à la fois novateur, très apprécié et en pleine expansion qui sera vital pour faire face à la période qui s'annonce de ressources qui se font rares et d'incertitude écologique.

Ce sera une politique qui tiendra compte avant tout de la population, de la santé et de l'écologie.

Ce sera une politique dans laquelle la population et le gouvernement s'efforcent de respecter l'existence de systèmes de production agricole sans OGM. On ne peut plus tolérer que les cultures OGM continuent de proliférer et d'essaimer dans des champs et des cultures non OGM, qu'elles contaminent sans aucun recours pour le dédommagement des producteurs qui n'utilisent pas d'OGM. La coexistence de l'agriculture avec et sans OGM signifie que les systèmes doivent tous deux préserver l'intégrité et se montrer responsables.

Voici les principes que nous proposons comme base de cette politique :

Principe un : L'agriculture biologique est un système de production qui apporte des réponses à bien des défis écologiques et sanitaires. Son empreinte carbone est moindre, elle utilise moins d'énergie, renforce les sols, préserve la biodiversité, protège notre eau et donne des produits qui laissent moins de résidus chimiques et, dans certains cas, qui présentent une valeur nutritive supérieure. Les consommateurs veulent des produits biologiques au Canada et sur les marchés d'exportation. ***L'agriculture biologique est une facette importante de l'économie et de la mosaïque culturelle canadiennes. Elle doit être protégée.***

Principe deux : Les consommateurs de produits biologiques et les marchés s'attendent à ce que ces produits soient sans OGM. ***Les produits de l'agriculture biologique perdent de leur intérêt s'ils sont mélangés à des OGM au-delà du niveau jugé acceptable par les marchés cibles. La contamination par les OGM représente un préjudice inacceptable qui doit être atténué ou évité.***

Principe trois : L'agriculture biologique offre un exemple idéal en matière de traçabilité, de ségrégation et de préservation d'identité. Elle utilise déjà des zones tampons et la réglementation exige une stricte vigilance dans l'utilisation

d'équipement de manutention nettoyé et inspecté, y compris des analyses et des mesures additionnelles pour que l'on ne retrouve pas de semences OGM dans des cultures biologiques. Ces efforts ont un coût monétaire qui ne devrait pas être assumé uniquement par le secteur biologique qui n'a pas causé le problème. **Les créateurs et les utilisateurs de produits biotechnologiques devraient eux aussi assumer les coûts et les mesures qui visent à garantir l'existence florissante et respectueuse des deux systèmes agricoles. Ainsi, les agriculteurs adeptes de la biotechnologie devraient utiliser des bandes tampons et veiller à la préservation des identités. Les utilisateurs de cultures biotechnologiques devraient être assujettis à des inspections au cours desquelles les pratiques de gestion exemplaires seraient vérifiées et imposées.**

Principe quatre : Les créateurs et les utilisateurs de cultures génétiquement modifiées devraient être tenus pour responsables en cas de dissémination. Lorsque l'on relève une présence importante d'OGM dans des cultures biologiques, les producteurs ne peuvent pas les vendre comme étant biologiques et ils risquent de perdre leur agrément biologique, perte qui porte non pas sur une année mais sur trois. **Les sociétés biotechnologiques et les agriculteurs qui produisent des cultures OGM devraient dédommager les agriculteurs biologiques pour les pertes financières dues à la présence adventive de végétaux et de semences OGM.**

Principe cinq : **La commercialisation des cultures génétiquement modifiées ne devrait pas être autorisée sans une évaluation minutieuse des effets potentiels sur l'environnement, la santé et le bien-être socio-économique des agriculteurs, ce qui comprend l'acceptation par les marchés et la liberté de conserver des semences.** À cet égard, nous nous devons de commenter le risque imminent que représente le spectre de la luzerne génétiquement modifiée pour tout le système de production biologique. Non seulement la luzerne biologique est exportée comme fourrage biologique, mais elle fait aussi partie intégrante du cheptel et du secteur laitier biologiques, autrement dit de la chaîne de valeur dont dépend énormément notre commerce, et elle est également essentielle dans la rotation des cultures de la plupart des exploitations biologiques. Compromettre la luzerne, ce n'est pas compromettre seulement un type de fourrage. On cultive la luzerne dans presque toutes les régions agricoles du pays, d'un océan à l'autre. Du point de vue du secteur biologique, l'introduction éventuelle d'une variété génétiquement modifiée sape tout notre système de production. Nous vous demandons instamment de retarder cette commercialisation jusqu'à ce qu'un examen détaillé des conséquences économiques soit terminé.

Principe six : **Les consommateurs ont le droit de savoir si un aliment contient des produits génétiquement modifiés. L'étiquetage des aliments dérivés de cultures OGM devrait donc être obligatoire.**

L'opposition générale à l'introduction de végétaux et d'animaux génétiquement modifiés dans la chaîne alimentaire destinée à la consommation humaine est souvent qualifiée de peur sans fondement reposant sur l'ignorance. Il serait imprudent de la part des législateurs d'accepter cette conclusion sans écouter attentivement les objections de nombreux Canadiens bien informés qui reconnaissent que la portée de la science et, par extension, les conclusions auxquelles on arrive par des investigations scientifiques évoluent constamment. En particulier dans le domaine de l'écologie, nos connaissances en sont encore aux balbutiements, et il est raisonnable et prudent de faire preuve de circonspection avant d'introduire dans l'environnement des organismes qui se reproduisent et essaient leurs caractéristiques d'origine synthétique, en modifiant peut-être de manières imprévisibles l'équilibre des écosystèmes dans lesquels subsistent nos systèmes agricoles. Et pour quoi? Le Canada n'a pas besoin d'autres espèces résistantes à l'herbicide Roundup. Dans la collectivité des produits biologiques, nous comprenons les protestations contre les OGM dans l'alimentation. En fait, nous y voyons une réaction raisonnable et rationnelle qui intervient après avoir intelligemment pesé les risques et les avantages pour la société. Nous vous demandons d'écouter la voix des consommateurs et de mettre en œuvre l'étiquetage obligatoire des aliments dérivés de cultures OGM.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous faire part aujourd'hui de mon point de vue, et du point de vue de la collectivité de l'agriculture et de l'alimentation biologiques, sur la démarche à adopter pour aller vers un avenir où fleurit l'innovation agricole et où l'existence de divers systèmes de production protégera et renforcera nos ressources, tout en mettant à profit de nouvelles possibilités économiques et en suivant l'évolution des préférences de notre population.

Je répondrai volontiers à toute question. Merci.

Ted Zettel
Président,
Fédération biologique du Canada